



Séparation, divorce en cours et décès de mon conjoint

Par tildette

Bonjour, vie maritale depuis 2004, mariage en 2012 divorce en cours depuis 2016, Monsieur décédé en janvier 2023 donc je suis veuve et non divorcée. Acte de décès faux me mentionnait divorcée, donc le notaire chargé de la succession par sa fille ne m'a jamais convoquée.

Monsieur 2 enfants d'un premier lit la succession me doit un droit de secours de septembre 2022 à janvier 2023 plus l'indexation non faite depuis 2017, environ 2400 ?. Nous avons un contrat de mariage et il avait fait un testament authentique 4 jours après le mariage qui me supprimait tout même le droit viager, puis un olographe qui me donnait un usufruit puis un autre olographe qui me supprimait tout. L'authentique étant primordial je crois les olographes ne servaient à rien.

Je n'arrive pas à récupérer mon dû par le biais de ma notaire, que j'ai habilitée à recevoir cette somme, donc je n'ai encore pas signé la succession qui devait être faite dans les 6 mois.

C'est ma notaire qui a réussi à connaître le nom du notaire chargé de la succession par le biais du service des testaments. Ne sachant plus quoi faire je viens de saisir le JAF par internet mais ça va être long je pense. Avez vous une idée pour que j'en finisse j'ai 76 ans.

Merci, cordialement

Par Rambotte

Bonjour.

Le testament authentique n'a aucune priorité ni primordialité sur les testaments olographe, c'est la chronologie qui compte.⁴

Tout testament postérieur révoque toutes les dispositions testamentaires antérieures qui lui sont contradictoires, mais celles compatibles sont maintenues.

Il faut donc les textes exacts des testaments pour se prononcer sur ce qui subsiste par l'enchaînement des testaments.

Mais a priori, au vu de ce que vous décrivez, il semble qu'effectivement, vous ne devriez pas avoir de droits à succession.

Par ailleurs, c'est bien de rester sur la même discussion, puisque c'est toujours la même affaire. Avoir toutes les informations de l'affaire au même endroit est préférable pour les intervenants.